

juster les transactions et les contrats en matière de blé à terme de Winnipeg et d'exercer tous autres pouvoirs nécessaires pour donner suite au changement du niveau inférieur au niveau supérieur de prix.

Niveau de prix plus élevé pour les stocks de graine de lin.—Le 5 mars 1942, l'arrêté en conseil C.P. 1636 immobilise les stocks de graine de lin au Canada sous le contrôle de la Commission canadienne du blé. Cette mesure est prise parce que les stocks d'huiles végétales nécessaires au Canada et à ses Alliés sont sérieusement menacés par la propagation de la guerre à la zone du Pacifique. Un prix plus élevé est prévu pour la production de 1942 et le contrôle des stocks existants est une condition essentielle de l'établissement d'une nouvelle politique.

En vertu de l'arrêté en conseil C.P. 1800 du 9 mars 1942 (mis en vigueur par l'arrêté en conseil C.P. 2166 du 19 mars) la Commission canadienne du blé est revêtue du pouvoir coercitif de prendre possession de tous les stocks commerciaux de graine de lin au Canada et devient le seul organisme autorisé à recevoir les livraisons des producteurs. La vente de la graine de lin au comptant ou à terme à une bourse des grains ou ailleurs au Canada est interdite. La Commission est autorisée à payer aux producteurs des prix fixes établis de temps à autre par arrêté en conseil et à observer le prix maximum de \$1.64 pour la n° 1 C.O. Fort-William dans la vente de la graine de lin pour usage domestique.

Prix maximums des grains.—La commission se charge d'agir comme régisseur au nom de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre pour définir les prix maximums auxquels certains grains se vendaient durant la période de base du 15 septembre au 11 octobre 1941.

Acréage et production

Comme le prévoyait le programme du blé de 1941-1942, qui comprenait l'inauguration de primes pour la réduction des emblavures, l'acréage ensemencé en blé au Canada baisse de 28,726,000 acres en 1940 à 21,882,000 acres en 1941; dans les provinces des Prairies, les emblavures diminuent de 27,750,000 acres à 21,140,000, soit d'environ 24 p. 100. On signale des augmentations considérables des semis de grains fourragers et de graine de lin.

Bien que l'ensemencement se fasse dans des circonstances favorables, la sécheresse et la chaleur extrêmement élevée entraînent une détérioration des cultures de céréales en Saskatchewan et en Alberta durant la fin de juin et le mois de juillet.

La production canadienne de blé est de 315 millions de boisseaux, soit 225 millions de boisseaux de moins qu'en 1940. La production globale de céréales et de graine de lin est de 292 millions de boisseaux moins forte que l'année précédente.

Ecoulement et exportations

Durant la campagne de 1941-1942, les producteurs de l'Ouest canadien écoulent 227,900,000 boisseaux de blé contre 456 millions de boisseaux en 1940-1941, soit environ la moitié du volume de la campagne précédente. Des livraisons exceptionnellement considérables durant les dernières semaines de la campagne affectent considérablement la situation de l'emmagasinage à un grand nombre d'endroits dans l'Ouest, et ont des répercussions marquées sur l'espace disponible et les contingents de livraison au début de la nouvelle campagne commencée le 1er août 1942.